

ANNEXE I:
Agenda des rencontres et visites
de terrain

**Rencontres avec les partenaires et
les principaux acteurs de terrain (hors représentants ECHO)**

Jeudi 15 février 2001 (Bruxelles)

11:30 Hilt Teeuwen, OXFAM/B, coordinatrice du consortium ONG
14:30 Mr L. Sanchez-Garcia, ancien Chef de Délégation à Alger

Lundi 19 février (Alger)

10:00 UNHCR, MM Jendoubi et Bui
12:00 PAM, Mr Balla, nouveau Représentant
19:00 CISP, Mr M. Ramazzotti

Mardi 20 et mercredi 21 février (Oran)

11:00 CRA : Mr A. Bouguedour (responsable à Alger),
Mme F. Reციoui (chargée de la cellule de Oran),
Melle H. Daci (assistante à Alger)
CRS : Mr A. Bourhah (resp. du département des Relations extérieures)

Jeudi 22 février (Alger)

08:30 Ambassade de Suède, Mr Nyström (Conseiller)
10:00 Ambassade d'Italie, Mme L. Botta (1^{er} Secrétaire)
12:30 Mr L. Guerratto, Chef de Délégation UE
15:00 Ambassade d'Espagne, Mr E. Lopez-Busquets (Chargé d'affaire AI)

Vendredi 23 février (vol vers Tindouf)

16:00 Ferme avicole de Rabouny
18:00 Mr Salek Babah Hasenna, Ministre sahraoui de la Coopération

Samedi 24 février (Rabouny)

09:00 CRS (MM. A. Salem, directeur; M. Fahli, Chef de cabinet du Président; E. Hamdi, Secrétaire général; A. Bourhah, resp. Relations extérieures). Visite du dépôt.
11:00 Visite de l'hôpital central
15:30 MEDICO/D, Annelie Kosche
16:30 Visite de la pharmacie centrale
18:00 Visite de l'école-internat du '9 juin'

Dimanche 25 février (Smara)

08:30 Visite d'une école maternelle réhabilitée
09:30 Visite de l'hôpital régional réhabilité
11:00 Visite du jardin potager régional
12:30 Visite de l'école d'infirmières (Enfants Réfugiés du Monde, Co-financement ONG)
16:00 Discussion avec le Conseil populaire de la daïra de Tifariti
17:30 Discussion avec un Comité de distribution
18:30 Visite du dispensaire de Tifariti
21:00 CISP/Italie (Valeria Di Mattei Di Matteo, Teresa D'Arca)

Lundi 26 février (Smara et Rabouny)

09:00 Visite de l'école-internat du '12 octobre'
09:30 Visite du centre pour malades mentaux (12 octobre)
10:00 Visite de l'école professionnelle administrative (" ")
11:30 Mr O. Mansour, Ministre sahraoui de la Santé
16:00 Mr M. Lamine Dedi, Ministre sahraoui des Transports
17:00 CISP/It, Giulia Olmi (directrice de programme)

Mardi 27 février (El-Aayoun)

Fête nationale, visite du camp, défilés militaire et civil

Mercredi 28 février et Jeudi 01 mars (Tifariti)

Visite des expositions historiques et production d'artisanat à El-Aayoun
Visite circulaire dans les 'territoires libérés', dont l'hôpital de Tifariti (construit par la coopération espagnole) et le jardin régional

Vendredi 02 mars (Rabouny)

11:30 AFAD (ONG algérienne); Mme Haddid, présidente et Mr H. Meziane, coordinateur
15:30 CISP/It
18:00 Visite du jardin potager national de Rabouny

Samedi 03 mars (Rabouny)

10:00 UNHCR, Mrs T. Al-Jaff, Ms A. Al-Khatar, Mr M. Brahimi, Mr Abu Shanab
12:00 CRE (Croix rouge espagnole), J. Mencos
13:00 Mr A. Sheikh, Ministre sahraoui de l'Équipement, Mr Abeyda Cheikh, attaché
15:00 Ministère du transport (chargé aussi de l'eau) : Mr S. Fdeyde (directeur de la coopération)
Mr S. Mohammed (adjoint au secrétaire général) & Mr G. Abdelāi (directeur du département technique) (M. Logez)
16:00 Visite finale aux entrepôts CRS (matériel de manutention) (M. Van Bruaene)
18:00 Discussion finale avec le Ministre de Coopération

Dimanche 04 mars (Dakhla)

11:00 Visites des moulins et de la boulangerie industrielle
11:30 ERM, programme d'animation des jeunes (Co-financement ONG)
12:00 Visite de l'hôpital régional, briefing avec Terre des Hommes (L.M. Martin, coordinateur)
15:00 Discussion avec le Wali (gouverneur) de Dakhla
16:00 Discussion avec Mr S. Bouchraïa, Directeur de l'Hydraulique;
visite du forage HCR et du réseau d'adduction d'eau (M. Van Bruaene)
Discussion avec Mr A. Mohamed Salem, Directeur de la Coopération au ministère de la Santé (M. Logez)
16:40 Discussion avec Mireille Szatan, ancienne de ERM

Lundi 05 mars (Smara, Aïd el-kébir)

16:00 Discussion avec le Directeur de la production agricole (tous jardins)
18:00 Discussion avec le Président du CRS

Mardi 06 mars (vol retour vers Alger, stop-over à Béchar)

Mercredi 07 mars (Alger)

10:00 Mr A. Gillis, responsable de la Sécurité, Délégation UE (M. Van Bruaene)
Travail de bureau dans les locaux de ECHO à la Délégation UE

Jeudi 08 mars (Alger)

14:30 Ambassade de Belgique, S.E. Mr C. Ghislain, Ambassadeur (M. Van Bruaene)
Ambassade du Japon, Mr Masaki Yasumatsu, 2^{ème} secrétaire (M. Logez)
17:00 débriefing avec Mr L. Guerratto, Chef de Délégation UE

ANNEXE II:
Termes de référence



COMMISSION EUROPÉENNE
OFFICE D'AIDE HUMANITAIRE (ECHO)

Conseiller Evaluation

TERMES DE RÉFÉRENCE

**POUR L'ÉVALUATION DES PLANS GLOBAUX HUMANITAIRES DE ECHO
EN FAVEUR DES REFUGIES SAHRAOIS**

ECHO/EVA/210/2000/01012

Nom de la société : Prolog Consult Sprl.
Nom du consultant : M Michel Van Bruaene
Dr Martine Logez

Plans Globaux à évaluer

- Région et pays : **région de Tindouf - Algérie**
- Période couverte : **1999-2000**
- Secteur à évaluer : **Réhabilitation / Produits non-alimentaires
Alimentaire / Médico-sanitaire**
- Décision(s) :
 - ECHO/DZA/217/1999/01000 pour un montant de 1.850.000 Euros en 1999.
 - ECHO/DZA/217/1999/02000 pour un montant de 5.650.000 Euros en 1999.
 - ECHO/DZA/210/2000/01000 pour un montant de 4.935.000 Euros en 2000.
 - ECHO/DZA/210/2000/02000 pour un montant de 9.000.000 Euros en 2000.

introduction

La question des réfugiés sahraouis peut être considérée comme une crise oubliée. Certains réfugiés vivent en effet dans une situation de dépendance totale depuis près de 25 ans.

Le sort de +/- 225.000 personnes (50.000 dans les 3/4 du territoire du Sahara Occidental occupé par le Maroc, 10.000 dans celui occupé par le Polisario, 155.000 dans la région du Tindouf algérien et 10.000 en Mauritanie), dont 5000 - 30.000 constituent la force armée du Polisario attend une résolution du conflit. Le mandat actuel des forces onusiennes sur le Sahara Occidental est limité au 28 février 2001.

Depuis plusieurs années, ECHO est le principal donateur en faveur des réfugiés sahraouis.

Une évaluation devrait examiner le bien fondé des actions antérieures et fournir des orientations /recommandations pour les actions futures permettant de présenter une véritable stratégie globale de la Commission.

Consultants

L'évaluation de l'aide humanitaire constitue une tâche très importante pour la Commission européenne non seulement en raison des sommes considérables consacrées à cette activité, mais également en raison du souci constant d'améliorer le travail humanitaire et d'utiliser au mieux les crédits qui lui sont consacrés.

Pendant le déroulement de la mission, tant sur le terrain que lors de la rédaction du rapport, le consultant devra faire preuve de bon sens et d'indépendance de jugement. Il fournira des réponses précises et directes à tous les points des termes de référence en évitant d'utiliser un langage théorique et académique.

La présente évaluation fait partie d'une évaluation globale qui sera réalisée par deux experts que seront responsables des secteurs indiqués ci-après :

M Michel Van Bruaene :

chef d'équipe, responsable de la rédaction du rapport de synthèse et de l'évaluation du secteur :

- Réhabilitation / Produits non-alimentaires

Mme Martine Logez Casaux-Bussiere:

responsable de l'évaluation du secteur :

– Médico-Sanitaire / Alimentaire

Buts de l'évaluation

Les buts poursuivis par la présente évaluation sont les suivants :

- Analyse de l'opportunité et du degré de réalisation des plans globaux humanitaires en faveur des réfugiés sahraouis, dans les secteurs mentionnés au point 1. ;**
- Analyse du degré d'accomplissement des objectifs poursuivis et de l'efficacité des moyens mis en œuvre ;**
- Analyse et quantification de l'impact des plans globaux ;**
- Analyse du rôle joué par ECHO dans le processus décisionnel ainsi que des autres activités dont les services de la Commission sont responsables ;**
- Vérification de la visibilité de ECHO tant dans la région bénéficiaire de l'aide que parmi les autorités et partenaires locaux ;**
- Analyse du lien entre urgence-réhabilitation-développement ;**
- Etablissement de recommandations précises et concrètes sur le futur des financements de ECHO et l'amélioration de l'efficacité des interventions futures.**

Objectifs spécifiques de l'évaluation

Les objectifs spécifiques suivants s'appliquent à tous les secteurs évalués ainsi qu'au rapport de synthèse.

Les consultants développeront les points suivants pour **le secteur qui leur est attribué au point 3 ci-dessus**. Brève description des plans globaux et analyse de leur **contexte**. Ils indiqueront uniquement les éléments nouveaux apparus depuis la mise en place des plans globaux.

- **la situation politique et socio-économique, les besoins humanitaires et les capacités locales pour y répondre;**
- la situation actuelle de la région, en termes politiques et socio-économiques, devra inclure une vue d'ensemble permettant d'y situer les plans globaux financés par ECHO. Cette analyse devra être tant quantitative que qualitative et contenir des informations sur les niveaux de revenus et leur répartition au sein de la population réfugiée, politiques sanitaire et médicale, l'accès à la nourriture, etc;
- une analyse des facteurs limitants pour les différents secteurs où ECHO intervient;
- la capacité des pouvoirs publics algériens et de la population réfugiée à faire face aux problèmes mis en évidence devra être analysée.

Analyse de la pertinence des objectifs des plans globaux et de la stratégie utilisée par rapport aux besoins identifiés;

Examen de la coordination et de la cohérence pour chacun des secteurs considérés avec les autres donateurs, les opérateurs sur le terrain ainsi que les autorités locales;

Analyse de l'efficacité en termes quantitatifs et qualitatifs pour chacun des secteurs;

Analyse de l'efficience de la mise en œuvre des plans globaux portant sur:

- la planification et la mobilisation de l'aide ;
- la capacité opérationnelle des partenaires : le personnel, la logistique, la comptabilité, le respect des habitudes locales, etc. ;
- la stratégie déployée ;
- la gestion de l'entreposage des marchandises et des installations ;
- la qualité et les quantités des marchandises et des services et leur correspondance avec les spécifications contractuelles (y compris les conditions d'emballage, l'origine des marchandises et le prix) ;
- les systèmes de contrôle et d'auto-évaluation mis en place par les partenaires.

Analyse de l'impact des plans globaux qui devra inclure, notamment, les éléments suivants :

- contribution à la réduction des souffrances humaines ;
- création de dépendance vis-à-vis de l'aide humanitaire ;
- effets de l'aide humanitaire sur l'économie locale ;
- effets sur les revenus de la population locale ;

- effets sur la santé et les habitudes nutritionnelles ;
- effets sur l'environnement ;
- conséquences des programmes humanitaires sur les « capacity-building » locales.

Analyse de la visibilité de ECHO;

Analyse des mesures prises pour assurer la sécurité du personnel humanitaire tant expatrié que local : moyens de communication mis à leur disposition, mesures de protection spécifique, plan d'évacuation d'urgence;

Examen de l'opportunité de mettre en place des politiques de développement pouvant se substituer à l'aide humanitaire;

Sur base des résultats obtenus lors de la réalisation de la présente évaluation, le consultant formulera des recommandations opérationnelles sur les besoins de type humanitaire qui pourraient faire l'objet d'un financement communautaire. Ces recommandations peuvent couvrir, si nécessaire, des domaines autres que celui de l'humanitaire;

Analyse des conséquences sur la situation des réfugiés d'un retrait partiel ou total de ECHO;

Analyse de la méthode de programmation utilisée par ECHO pour l'élaboration des plans globaux en faveur des réfugiés sahraouis à faire figurer dans le rapport de synthèse;

Formulation des « leçons apprises » qui devront également porter sur le rôle joué par ECHO et les autres services de la Commission dans le processus décisionnel et de mise en oeuvre des plans globaux.

Méthode de travail

Pour l'accomplissement de leur tâche, les consultants utiliseront l'information disponible à ECHO, auprès du correspondant sur le terrain, dans les autres services de la Commission, auprès de la Délégation de la Commission à Alger, auprès des partenaires de ECHO au siège et sur le terrain, auprès des bénéficiaires de l'aide ainsi qu'auprès des autorités locales et des organisations internationales.

Le consultant analysera l'information récoltée et la synthétisera dans un rapport cohérent répondant aux objectifs de l'évaluation.

Etapes de la mise en oeuvre

Briefing à ECHO avec le personnel concerné pendant 2 jours et mise à disposition de l'ensemble des documents nécessaires à l'évaluation. Le chef d'équipe établira pour le lendemain un bref compte-rendu du briefing reprenant les points essentiels dont il devra tenir compte lors de la mission et pour le rapport. Ce document sera envoyé par e-mail à ECHO "Evaluation" ;

Briefing avec la Délégation de la Commission à Alger ;

La mission sur place aura une durée de 20 jours. Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Délégation de la Commission sur place, le correspondant de ECHO, avec les partenaires de ECHO, les autorités locales, les organisations internationales et les autres donateurs ;

Le consultant consacrera le premier jour de sa mission sur place à des discussions préliminaires et préparatoires avec le correspondant de ECHO et les partenaires de ECHO sur place;

Le dernier jour de la mission sera consacré à une discussion avec le correspondant et les partenaires de ECHO sur les observations découlant de l'évaluation, et l'équipe se réunira pour établir les lignes directrices du rapport de synthèse qui sera rédigé sous la responsabilité du chef d'équipe ;

Le projet de rapport sera envoyé sur support électronique (sous le format Word 7.0 ou une version plus récente) à ECHO « Evaluation » à Bruxelles 10 jours avant sa présentation et sa discussion lors du debriefing ;

Débriefing de 2 jours à ECHO. Le chef d'équipe établira pour le lendemain un bref compte-rendu du debriefing reprenant les points essentiels dont il devra tenir compte pour le rapport. Ce document sera envoyé par e-mail à ECHO "Evaluation" ;

Les commentaires éventuels formulés par ECHO lors du debriefing devront être pris en compte et la version révisée du rapport sera soumise à ECHO qui marquera son accord dans un délai de 15 jours.

Remise du rapport final qui prendra en compte les remarques éventuelles.

Une **visite au siège des partenaires** sera effectuée selon les besoins avant ou après la mission sur le terrain.

Calendrier

L'évaluation aura une durée de **36 jours**. Elle prendra fin au plus tard le 15/06/01 par la remise des rapports finaux.

Rapport

L'évaluation donnera lieu à l'établissement de 3 rapports (1 par secteur et 1 rapport de synthèse), rédigé en français ou en anglais, d'une longueur maximum de 15 pages, y compris le résumé de l'évaluation. Le rapport d'évaluation est un outil de travail extrêmement important pour ECHO. Le format de rapport, mentionné ci-dessous, sera donc strictement respecté.

Page de couverture

- titre du rapport d'évaluation
- période de l'évaluation ;
- nom de l'évaluateur ;
- mention indiquant que le rapport a été établi à la demande de la Commission européenne, financé par celle-ci et que les commentaires s'y trouvant reflètent uniquement l'avis des consultants.

Table des matières

Résumé (voir formulaire en annexe).

Le résumé de l'évaluation devra figurer en tête du rapport.

plan global évalué (5 LIGNES MAX.)

dates de l'évaluation:

Nom du consultant:

BUT ET METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION (5 lignes max.) :

PRINCIPALES CONCLUSIONS (+/- 25 lignes)

- *Pertinence*
- *Efficacité*
- *Efficiences*
- *Coordination, cohérence et complémentarité*
- *Impact & implications stratégiques*
- *Visibilité*
- *Questions transversales*

RECOMMANDATIONS (+/- 20 lignes)

LEÇONS APPRISSES (+/- 10 lignes)

Le corps principal du rapport débutera par un point relatif à la méthodologie utilisée et sera structuré conformément aux objectifs spécifiques formulés au point 5 ci-dessus (maximum de 10 pages).

Annexes

- liste des personnes interviewées et des sites visités ;
- termes de référence ;
- abréviations ;
- carte géographique des lieux des opérations.

Si le rapport contient des informations confidentielles émanant de parties autres que les services de la Commission, celles-ci figureront dans une annexe séparée.

Le rapport doit être écrit dans un langage non-académique et direct.

Chaque rapport sera établi en 20 exemplaires et remis à ECHO.

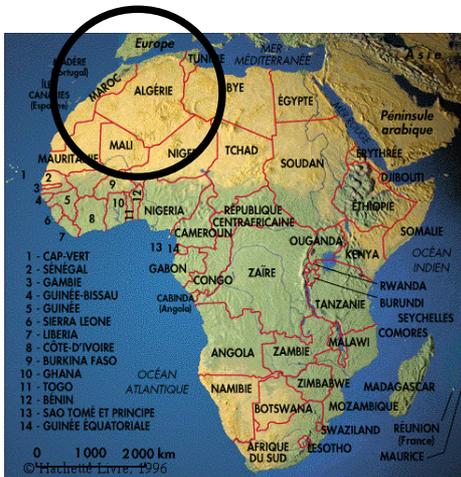
Le rapport devra être accompagné de son support informatique (sur disquette) sous le format Word 7.0 ou d'une version plus récente.

**ANNEXE III:
Abréviations**

CAP	Consolidated Appeal (UN)
CE	Commission Européenne
CISP	Comitato internazionale per lo sviluppo dei popoli (ONG)
CRA	Croissant rouge algérien
CRE	Croix rouge espagnole
CRS	Croissant rouge sahraoui
DG	Direction générale (Commission européenne)
ECHO	Office d'aide humanitaire de la Commission européenne
FAO	Food and Agriculture Organisation (UN)
FICR	Fédération internationale de la Croix rouge et du Croissant rouge
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
FPA	Framework Partnership Agreement (Contrat cadre de partenariat)
HAC	Humanitarian Aid Committee (Comité d'aide humanitaire)
LRRD	Links between Relief, Rehabilitation and Development (Liens entre aide d'urgence, réhabilitation, et développement)
MINURSO	Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental
MPDL	Movimiento por la paz, el desarme y la libertad (ONG)
OCHA	Office for Co-ordination of Humanitarian Aid (UN)
OMS	Organisation mondiale de la santé (UN)
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU/UN	Organisation des Nations unies
PAM	Programme alimentaire mondial (UN)
PESC	Politique extérieure et de sécurité commune (UE)
PIU	Programme Implementation Unit
PNUD /OPS	Programme des nations unies pour le développement / Office for Project Services
POLISARIO	Frente Popular para la Liberación de Saguia el Hamra y Río de Oro
RASD	République arabe sahraouie démocratique
RELEX	Relations extérieures (CE)
SI	Solidaridad Internacional ONG)
SPS	Service du protocole et de la sécurité (CE)
TdH	Terre des hommes (ONG)
TdR	Termes de Référence
UE	Union européenne
UNHCR/HCR	Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies
UNICEF	Fond pour l'enfance des Nations unies

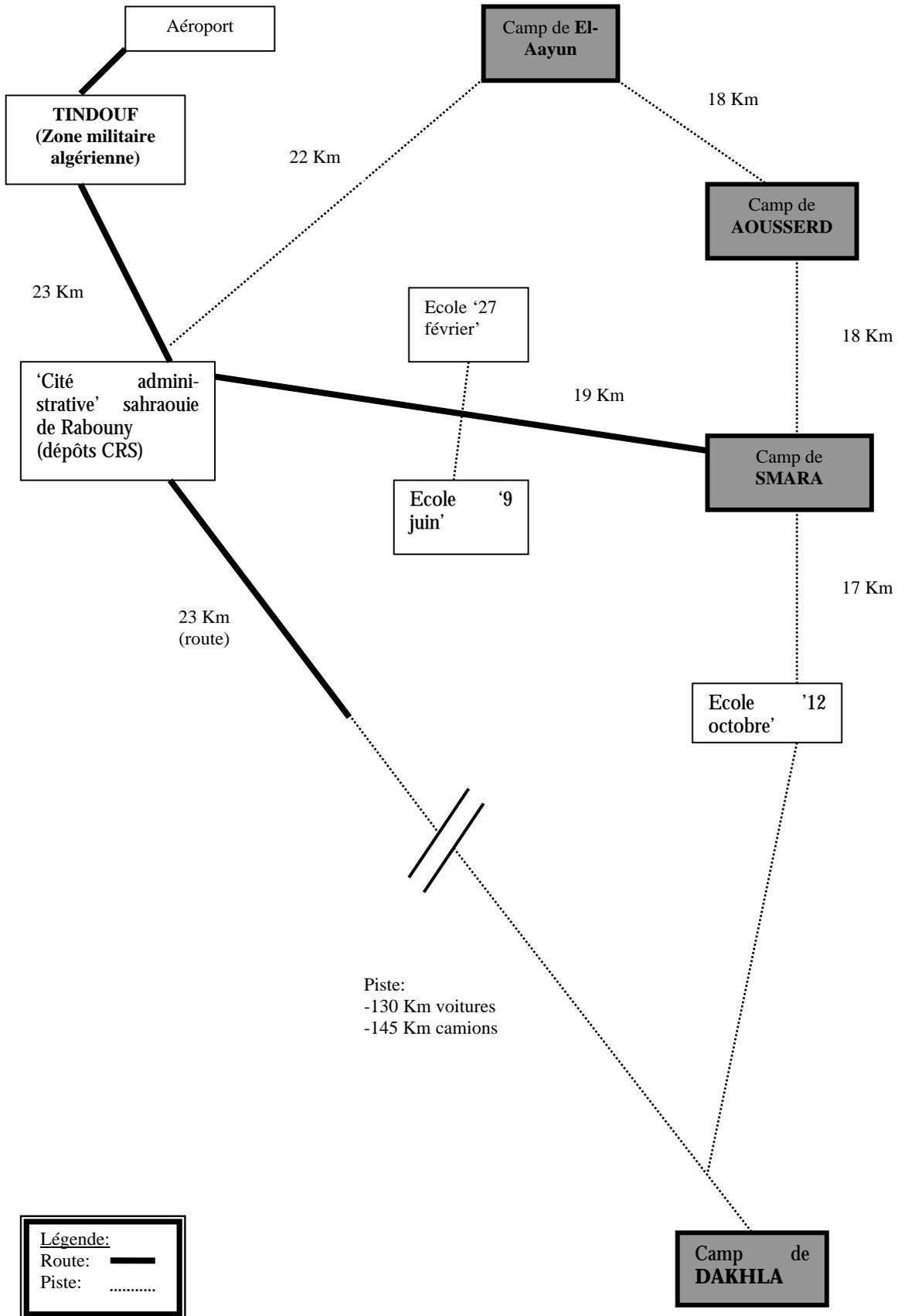
ANNEXE IV:
(i) carte géographique
(ii) carte des camps de
réfugiés

CARTE GÉOGRAPHIQUE DE L'ALGÉRIE.



Tindouf

Carte des camps de réfugiés



ANNEXE V:
**(i) Répartition et description de l'aide par
décision, partenaire et secteur**
**(ii) Chiffres de la population vulnérable
des camps (CRS, 1999)**

**REPARTITION ET DESCRIPTION DE L'AIDE PAR DECISION, PAR PARTENAIRE
ET PAR SECTEUR**

Année	Décision / contrats	Partenaire	Montant en milliers d'EURO	Secteur		
				Alimentaire produits tonnes	Médical	Logistique réhabilitation/divers
1999	ECHO/DZA/217/199 9/01000		1.850,000			
	ECHO/DZA/217/199 9/01001	Caritas/Oxfam-B	560,000	lait 300		
	ECHO/DZA/217/199 9/01002	Solidaridad-E	440,000	huile végétale 300		
	ECHO/DZA/217/199 9/01003	Medico Int-D	850,000	sucre 300		
				haricots 450		
				riz 310		
1999	ECHO/DZA/217/199 9/02000		5.650,000			
	ECHO/DZA/217/199 9/02001	Caritas / B	1.300,000	lait 607		
	ECHO/DZA/217/199 9/02002	CISP / I	660,000	riz 990		
	ECHO/DZA/217/199 9/02003	Croix Rouge / E	750,000	légumineuses 900		
	ECHO/DZA/217/199 9/02004	Medico I / D	260,000	sucre 600		
	ECHO/DZA/217/199 9/02005	CISP / I	480,000	riz 990		
				orge 650		
	ECHO/DZA/217/199 9/02007	Medico I / D	400,000		matériel et médicaments	
	ECHO/DZA/217/199 9/02008	Croix Rouge / E	400,000			tentes 1000
	ECHO/DZA/217/199 9/02009	Solidaridad-E	350,000			réhabilitation écoles, crèches, HR
	ECHO/DZA/217/199 9/02010	MPDL / E	300,000		colis sanitaires	
	ECHO/DZA/217/199 9/02011	Oxfam / B	200,000	lait 93		
	Réserve alimentaire		500,000			
	Dispositif ECHO		50,000			
1999	TOTAL		7.500,000			
2000	ECHO/DZA/217/200 0/01000		4.935,000			

	ECHO/DZA/217/200 0/01001	Medico I / D	1.995,000	farine 3108		
				riz 465		
				sucre 699		
	ECHO/DZA/217/200 0/01002	CISP / I	1.620,000	huile 466	lait 1er age 16	
				lait 105	lait 2ème age 60	
				haricots 465		
				biscuits vitaminés 198		
	ECHO/DZA/217/200 0/01003	Solidarida d / E	1.280,000	orge 465		
				thon 372		
	Dispositif ECHO		40,000			
2000	ECHO/DZA/217/200 0/02000		9.000,000			
	ECHO/DZA/217/200 0/02001	CISP / I	550,000		produits nutritionnels	couvertures
	ECHO/DZA/217/200 0/02002	Medico / D	360,000		matériel/médic aments	
	ECHO/DZA/217/200 0/02003	Oxfam / B	4.233,900	lait 1240		2 clarks 1 tapis roulant
				dattes Ramadan 235		
				corned beef Ramadan 88		
	ECHO/DZA/217/200 0/02004	Solidarid	3.455,000	aliments aviaires	produits d'hygiène	tentes
				orge 1240		
				thon 346		
				thé 20		
	ECHO/DZA/217/200 0/02005	Terre des H / I	336,100		HR Dakhla matériel	
	Dispositif ECHO		65,000			
2000	TOTAL		13.935,000			

**CAMPEMENTS SAHRAOUI
POPULATION 1999**

1. SMARA	39.310
2. DAKHLA.....	38.005
3. EL-AAIUN.....	36.505
4. AOUSSERD.....	32.474
5. ECOLE « 27 Février ».....	2.160
6. ECOLE « 12 Octobre ».....	3.136
7. ECOLE « 9 Juin ».....	2.220
8. HOPITAL NATIONAL.....	860

TOTAL : 154. 670

En annexe la population détaillée par Daïra et par Etablissement.

Annexe 1 :

WILAYA DE SMARA

ges	0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 12 ans	Femmes enceintes	Femmes allaitantes	Femmes 15 à 45 ans	Femmes 46 à 70 ans	Personnes de plus de 71 ans	TOTAL
FARSIA	998	1.163	2.104	419	344	1.052	826	648	7.554
HAOUZA	952	1.169	2.063	359	318	1.045	804	659	7.369
J'DERIA	926	1.128	2.035	327	363	1.104	741	644	7.268
TIFARITI	908	913	1.785	291	349	1.013	702	519	6.480
BIR-LAHLLOU	837	864	1.202	236	287	801	589	433	5.249
MAHBES	825	863	1.370	275	281	763	592	421	5.390
TOTAL	5.446	6.100	10.559	1.907	1.942	5.778	4.254	3.324	39.310

Nombre d'enfants de 00 à 12 ans :

- Farsia : 4.265 - Haouza : 4.184 - J'Deria : 4.089
 - Tifariti : 3.606 - Bir-Lahlou : 2.903 - Mahbes : 3.058

TOTAL : 22.105

Annexe 2 :

WILAYA DE DAKHLA

Ages Daira	0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 12 ans	Femmes enceintes	Femmes allaitantes	Femmes 15 à 45 ans	Femmes 46 à 70 ans	Personnes de plus de 71 ans	TOTAL
Oum - Dreiga	709	815	1.896	264	239	736	861	650	6. 170
El - Argoub	663	801	1.835	436	362	597	583	576	5. 853
Ain - el-Beida	679	765	1.754	287	281	806	637	501	5. 710
Bir -N'Zarane	661	965	1.450	204	194	788	661	500	5. 423
ujdour	647	883	1.481	203	201	806	597	406	5. 224
Gleibatt-el- Foula	693	688	1.405	215	227	761	541	416	4. 946
J'Refia	671	662	1.306	174	207	723	550	386	4. 679
TOTAL	4.723	5.579	1.1127	1. 783	1. 711	5. 217	4. 430	3. 435	38. 005

Nombre d'enfants de 0 à 12 ans :

- Oum Dreiga :	3.420	- El -Argoub :	3.299	- Ain- el-Beida :	3.198
- Bir-N'zarane :	3.076	- Boujdour :	3.011	- Gleibatt-el-Foula :	2.786
- J'refia :	2.639				

TOTAL : 21.429

Campements Sahraouis/ Population 1999.

Annexe 3 :

WILAYA DE EL-AAIUN

Daira	Ages 0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 12 ans	Femmes enceintes	Femmes allaitantes	Femmes 15 à 45 ans	Femmes 46 à 70 ans	Personnes de plus de 71 ans	TOTAL
Daoura	938	895	1.859	322	340	963	710	570	6.597
Hsania	924	801	1.893	337	388	972	731	543	6.589
Bou-Crâa	895	864	1.832	336	290	903	688	475	6.283
D'Cheira	844	816	1.790	377	308	835	698	541	6.209
Guelta	730	745	1.592	312	280	829	562	431	5.481
Amgala	758	701	1.566	260	250	769	587	455	5.346
TOTAL	5.089	4.822	10.532	1.944	1.856	5.271	3.976	3.015	35.505

Nombre d'enfants de 00 à 12 ans :

- Daoura :	3.692	- Hagounia :	3.618	- Bou-Crâa :	3.591
- D'Chera :	3.450	- Guelta :	3.067	- Amgala :	3.025

TOTAL : 20.443

Annexe 4 :

WILAYA DE AOUSSERD

Daïra \ Ages	0 à 3 ans	4 à 6 ans	7 à 12 ans	Femmes enceintes	Femmes allaitantes	Femmes 15 à 45 ans	Femmes 46 à 70 ans	Personnes de plus de 71 ans	TOTAL
Tichla	836	853	1.835	383	269	824	680	532	6.212
Lagouera	842	803	1.893	391	307	849	680	520	6.285
Bir-Gandouz	728	701	1.532	263	281	699	566	431	5.201
Mijek	697	686	1.513	284	284	665	561	430	5.120
Aghouenit	688	689	1.469	315	272	684	552	425	5.094
Zoug	670	662	1.305	239	224	620	493	349	4.562
TOTAL	4.461	4.393	9.547	1.875	1.637	4.341	3.532	2.687	32.474

Nombre d'enfants de 0 à 12 ans :

- Tichla :	3.524	- Lagouera :	3.538	- Bir-Gandouz :	2.961
- Mijek :	2.896	- Aghouenit :	2.846	- Zoug :	2.637

TOTAL : 18.402

Annexe 5 :

ETABLISSEMENTS NATIONAUX.

1- Ecole « 27 Février » :

De 0 à 3 ans.....	284
De 4 à 6 ans.....	359
De 7 à 12 ans.....	580
Femmes enceintes.....	41
Femmes allaitantes.....	102
Femmes de 15 à 45 ans.....	731
Personnes de plus de 71 ans.....	63

S/TOTAL : 2. 160

2 – Ecole « 12 Octobre »	3. 136
3 – Ecole « 9 Juin ».....	2. 220
4 – Hôpital National.....	860

Total General (Etablissements) : 8. 376